

L'allégement fiscal du PSS

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1470

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1010484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'allégement fiscal du PSS

Le PSS veut modifier le projet du Conseil fédéral en matière d'allégement fiscal.

Le projet du parti socialiste suisse, présenté en conférence de presse le 18 avril 2001 a fait la une de la presse nationale. Bonne idée de lancer un pavé politique au moment des Fêtes de Pâques; l'actualité est maigre et la météo décevante. Au-delà du coup médiatique réussi, le contre-projet du parti socialiste est une alternative intéressante au paquet fiscal du Conseil fédéral.

Le PSS accepte le principe d'un allégement fiscal. Mais il conteste la proposition Villiger qui bénéficie en premier lieu aux hauts revenus. Ainsi les deux-tiers de l'allégement fiscal se-

raient destinés à seulement 16% des ménages. A l'inverse les deux ménages sur trois dont le revenu est modeste devront se partager le 7% de la somme totale engagée dans cette réforme. C'est ainsi que les catégories de revenus qui n'en ont pas vraiment besoin vont bénéficier de quelque 900 millions de francs d'allégements fiscaux.

Fort de ce constat, le PSS veut proposer au Parlement de modifier le projet du gouvernement sur deux points.

Premièrement, il propose de remplacer le «splitting partiel» (le revenu des deux conjoints divisé par un coefficient à 1,9) par l'introduction de l'imposition individuelle. Ce modèle, indépen-

dant de l'état-civil des contribuables évite que des conjoints ayant un revenu élevé puissent en plus bénéficier de fortes réductions fiscales.

Le PSS compte aussi introduire un rabais sur le montant d'impôt à payer. 1200 francs par enfant ou 600 francs par personne vivant seule. Les sommes seraient déduites du montant effectif de l'impôt et non du revenu. Grâce à ce système, quelque 23% des ménages recevraient de l'argent en retour. *gs*

Pour calculer sa situation fiscale au cas où le projet était adopté tel quel, on peut consulter le site du parti socialiste suisse: www.sp-ps.ch

Le maillon manquant de l'impôt négatif

LE PROJET FISCAL du parti socialiste suisse en introduisant une déduction en francs (1200 francs par enfant et, ce qui est plus discutable, 600 francs pour une personne seule) pose le principe de l'impôt négatif. En effet, si la déduction est supérieure à l'impôt dû, le solde est ristourné au contribuable.

Dans la littérature théorique consacrée à ce sujet, la justification de la contribution due par l'Etat en lieu et place du prélèvement fiscal ordinaire, c'est la situation de pauvreté du contribuable, de celui qui n'a pas les ressources justifiant qu'il paie un impôt, et qui même, en comparaison concitoyenne, n'a pas les ressources d'une vie décente. L'Etat alors l'aide à vivre.

Or, l'impôt fédéral direct, par sa structure extrêmement progressive, touche avant tout la classe moyenne et supérieure. Le rabais proposé par le PSS entraînerait des ristournes à des contribuables aux ressources certes très modestes, mais qui ne sont pas en situation d'assistance. La situation est différente si l'on prend en considération la fiscalité cantonale. Dans la grande majorité des cantons, des montants considérés comme le minimum vital non saisissable par l'office des poursuites et faillites sont soumis à l'impôt. Il faudrait donc considérer

que la ristourne, éventuellement due par l'Etat fédéral, est un crédit à faire valoir sur les impôts cantonaux, de la même manière qu'est déduit l'impôt anticipé déjà payé. Seuls les contribuables où la ristourne serait supérieure aux impôts cantonaux et communaux toucheraient une contribution directe. Mais incontestablement on se trouverait en face de familles pauvres, c'est-à-dire dans des situations réelles d'impôt négatif. Bref les propositions socialistes gagneraient en force si l'ensemble de la fiscalité (fédérale et cantonale) était pris en compte. Il est évident que l'IFD va continuer à être l'objet d'offensive de la droite, on le verra d'ici 2006. La conjoncture politique actuelle passera pour peu réaliste ou électoraliste. La prise en compte de l'ensemble de la fiscalité renforcerait son caractère innovateur et crédible. Dans une deuxième étape, l'augmentation inévitable de la TVA, notamment dans une perspective européenne, élargira encore le champ de réflexion, car l'augmentation à 15% de la TVA conjuguée avec l'abattement substantiel de l'IFD représenterait un déplacement inacceptable de la charge fiscale. Le rabais aujourd'hui proposé ne devrait donc être que le premier pas d'un travail de réflexion plus large. *ag*

Gulliver au pays des Suisses

UN LECTEUR VIENT de retrouver le questionnaire de Gulliver à l'Expo de Lausanne en 1964. A lire aujourd'hui les dix questions, on comprend l'opposition des autorités à l'exploitation des résultats de ce sondage. Le célèbre géant était bien indiscret quand il demandait: «quel est le devoir principal de l'école?» (huit possibilités – une réponse) ou «peut-on être un bon Suisse?» en répondant oui ou non aux neuf thèmes: «naturalisé, ne jamais voter, ne se lever qu'à 9 heures du matin, se déclarer sans confession, mener une double vie, ne parler qu'une des quatre langues nationales, dépenser sans compter, ne pas être un bon soldat, discuter les valeurs traditionnelles».

Même maintenant ce serait très mal vu de répondre oui partout. Et il y avait aussi des questions sur les différences sociales, l'attitude personnelle face au communisme et comment l'empêcher de gagner du terrain en Suisse ou sur ce que c'est la démocratie (huit possibilités – une réponse).

Non, vraiment, une Exposition nationale c'est pour se distraire et pas pour réfléchir. «Du pain et des jeux» et rien que ça! *cfp*